



**wohnbaugenossenschaften schweiz**  
verband der gemeinnützigen wohnbauträger

**coopératives d'habitation Suisse**  
fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

**cooperative d'abitazione svizzera**  
federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

## COMMUNIQUE DE PRESE

Zurich, le 26 mars 2015

### Les CFF réalisent de grands bénéfices avec la vente d'immeubles

### Coopératives d'habitation Suisse exige que les CFF cèdent des terrains qui leur appartiennent pour la construction de logements d'utilité publique.

L'an passé, les CFF ont été en mesure d'augmenter de façon marquante le bénéfice de leur groupe - grâce en premier lieu à la vente d'immeubles. Coopératives d'habitation Suisse, la fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, regrette que les CFF visent une maximisation de leurs bénéfices dans leurs affaires immobilières et ne mettent pas davantage de terrains à disposition pour la construction de logements à prix et loyers modérés. La Fédération exige que le Conseil fédéral tienne compte de ceci dans les objectifs qu'il fixera aux CFF pour les prochaines années.

Les CFF ont publié aujourd'hui leurs chiffres pour l'exercice 2014. Le bilan des performances est remarquable avant tout au chapitre des immeubles. En particulier, grâce aux ventes dans ce secteur, les Chemins de fers fédéraux ont augmenté leur bénéfice du groupe de plus de 50 %, à 373 millions de francs. La fédération coopératives d'habitation Suisse est choquée du fait que les Chemins de fers fédéraux ne doivent pas, dans leurs affaires immobilières, apporter leur concours à l'accroissement de la construction de logements abordables. "Le Conseil fédéral doit contraindre les CFF, dans les objectifs stratégiques 2015 à 2017, de mettre à disposition davantage de zones nécessaires à la construction de logements d'utilité publique, à prix et loyers modérés", exige Louis Schelbert, président de la fédération et conseiller national des Verts. "La focalisation sur l'atteinte d'un maximum de bénéfices est la mauvaise voie, dans le secteur immobilier des CFF."

Selon les objectifs fixés par la Confédération, les Chemins de fers fédéraux sont tenus jusqu'à présent d'atteindre dans le domaine immobilier un résultat correspondant à l'usage dans la branche. Il y a encore un an, la Confédération avait décidé de promouvoir plus activement la construction de logements d'utilité publique et d'examiner en ce sens la stratégie immobilière des entreprises qui lui sont proches. Maintenant, il s'agit de faire passer cela dans les faits. Les prochains objectifs des CFF doivent être adaptés en conséquence. La Constitution impose à la Confédération de ne pas laisser aux seuls cantons et communes le soin de prendre des mesures pour lutter contre un marché du logement sous tension, mais d'exercer elle-même une influence au plan national.

*Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faitière de plus de 1000 coopératives d'habitation et d'autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique réunissant près de 140'000 logements en tout. La fédération fondée en 1919 est au service de ses membres qui construisent et exploitent des logements abordables sur une base d'utilité publique. Avec ses membres, elle vise un approvisionnement suffisant en logements à loyer ou à prix modérés, de préférence des logements de coopératives. [www.wbg-schweiz.ch](http://www.wbg-schweiz.ch), [info@wbg-schweiz.ch](mailto:info@wbg-schweiz.ch)*

#### Contact presse:

Louis Schelbert, président de coopératives d'habitation Suisse, 079 730 75 01

Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse, 044 360 28 40

Rebecca Omeregje, Service des médias de coopératives d'habitation Suisse, 044 360 26 66